

# **COMMISSION ENERGIES**

**Projet #2 : Chaleur fatale de Taden**

---

Compte-rendu de réunion **#2**

**Le 13 septembre 2018**

**GROUPE DE TRAVAIL CHALEUR FATALE**

**Réunion 2**

jeudi 13 septembre 2018

**Présents :**

**Conseil de développement :** Erwan Bariou (animation) - Thierry Godest - Bénédicte Roques - Vincent Avril  
– Yolande Dubois -

**Collectif avaugour :** Vincent Boaglio – Olivier Foucras

**Elu-es :** Dominique Ramard - Jérémy Dauphin

Fredric Bazantay : Directeur Pôle Cristal, également membre du conseil de développement.

**Objet de la réunion :**

- Partage d'informations – édition du cahier des charges concours chaleur fatale.

**Ordre du jour :**

- Accueil par Dominique Ramard (présentation rapide du site) – échanges.
- Rappel des conclusions de la première réunion (Erwan Bariou) : précisions et réactions des membres du groupe
- Intervention technique par Mr Frédéric Bazantay directeur du Pôle Cristal sur la notion de chaleur fatale et les réseaux de chaleur.
- Eléments de documentation par Bénédicte Roques **(non réalisé)**.
- Concours de bonnes idées pour la valorisation de la chaleur fatale de l'Unité de Valorisation énergétique : cahier des charges **(non réalisé)**.
- Questions diverses.

**Intervention Dominique Ramard - Présentation du site et échanges.**

**Dominique Ramard** présente en quelques mots l'usine d'incinération de Taden. Suite à des premières questions, il donne quelques précisions techniques : l'eau en sortie de turbine a une température de 50 - 52°C (basse température). La production de chaleur est variable le long de l'année en fonction de la quantité de déchets à incinérer. Le pic se situe en été, période où la production de déchets est plus importante, en raison de l'affluence touristique et des "ménages de printemps" (flux d'encombrants). Toutefois, le Syndicat pourrait garantir une production de chaleur toute l'année avec un plancher de production à 28000 MWh minimum en période hivernale.

**Vincent Boaglio** demande des précisions sur l'état du projet de valorisation de chaleur suite à la réunion du 12 Juillet.

**Dominique Ramard** : Le syndicat mixte, s'est réuni le 17 juillet et cherche toujours à valoriser cette chaleur autour d'un projet de maraîchage, malgré l'absence de foncier disponible à ce stade pour l'accueil des serres. Pierre-Marie Battais, un des porteurs du projet (Tom'Rance) n'a pas reçu l'autorisation d'exploiter les terres Hautbois situées au sud-est de l'incinérateur. Autre candidat, le GAEC de la Pontais n'a pas non plus obtenu cette autorisation d'exploiter, contrairement à Vincent Boaglio. A noter que cette autorisation d'exploiter constitue seulement un préalable à l'exploitation. Seule la signature d'un bail avec le propriétaire donne le droit à exploiter. Dans un rayon de quelques kilomètres, TOM RANCE peut potentiellement continuer ses démarches d'acquisition foncière.

Le syndicat étant propriétaire de terrain il cherche à faciliter l'implantation de ces serres, en proposant des échanges de terres.

Les échanges restent réguliers entre le syndicat et le GAEC de la Pontais, propriétaire et/ou exploitant des terrains agricoles les plus proches de l'incinérateur, malgré l'échec des négociations en 2016.

**Réaction de Bénédicte Roques** : Fort de cette nouvelle donnée, en quoi le rôle de médiation du Conseil de développement est-t-il toujours utile?

**Dominique Ramard** précise que le soutien de l'ADEME est relié à ce projet de serre et que ce projet constitue l'option privilégiée de valorisation de la chaleur fatale. Du point de vue du Syndicat, il n'est pas question de le remettre en cause, notamment en raison du risque de hausse de la fiscalité sur les déchets (TGAP).

**Jérémy Dauphin** fait état de son indignation : Soit il y a une réflexion collective soit on arrête la concertation. Il engage le groupe et notamment Dominique Ramard à se projeter sur des projets exemplaires sans quoi nous irons à la catastrophe. Il dénonce un déni de concertation et quitte la réunion en signe de protestation.

**Considérant le changement de situation par rapport au cadre initial des échanges (cf CR du 12 juillet) Erwan Bariou propose un tour de table pour que chacun-e se positionne sur la pertinence ou non de prolonger les échanges dans le cadre du groupe de travail.**

**Thierry Godest** : Nous devons savoir pourquoi on est là et à quoi sert ce groupe de travail. En tout cas pas à mettre en scène la concertation démocratique. De l'industrie il en faut - cela génère des emplois - mais on n'est pas là pour défendre des convictions. On peut peser le pour et le contre tout en continuant la réflexion sur le projet de serre. J'aimerais comprendre pourquoi le débat est si passionné.

**Bénédicte Roques** : Pourquoi ne pas avoir informé le groupe de travail dès la sortie de réunion du syndicat le 17 juillet ? Ce mode de fonctionnement met au jour une carence démocratique sur la façon de procéder. Sur le fond nous ne sommes pas des experts, le Conseil de développement ne peut que se positionner en tant que médiateur sur ce dossier. Mais avec ces nouveaux éléments, cela n'a plus grand sens.

**Vincent Avril** : Il y a une quantité importante d'énergie non utilisée.....c'est un chantier! On a besoin d'une information technique précise, d'où la présence indispensable du Pôle Cristal.

**Yolande Dubois** : Pense qu'il faut continuer à travailler sur des alternatives pour remplacer le premier projet.

**Frédéric Bazantay** : Il faut que l'on puisse proposer des solutions alternatives et être écoutés par le syndicat, sans quoi le groupe de travail ne sert à rien. **C'est un préalable.**

**Vincent Boaglio** : Je veux bien travailler sur des alternatives mais pas sur un projet complémentaire au projet agricole auquel je suis opposé.

**Olivier Foucras** : Je constate que nous ne sommes pas écoutés - cela m'est difficile de continuer avec ces données nouvelles.

**Erwan Bariou** : Si l'on veut poursuivre ce groupe de travail nous devons être clairs sur le rapport de concertation avec le syndicat. Aujourd'hui les éléments nouveaux ne me permettent pas de garantir une concertation réelle. Cela questionne également ma position d'animation de ce groupe ; je ne souhaite pas que nous soyons faire-valoir de la concertation démocratique.

**Dominique Ramard** : Le comité syndical est engagé sur la continuité de ses démarches avec le partenaire TOM RANCE. Ce sujet pose également pour moi la question de la décision démocratique. De nombreux autres sujets sur le territoire posent question sur l'enjeu du débat démocratique. Mes attentes de ce groupe de travail vont dans ce sens.

**Vincent Boaglio** : Le collectif demande les études qui ont privilégié le projet de maraîchage sous serre.

**Olivier Foucras** : les références de ces études sont de 2012, donc pas récentes !

**Vincent Boaglio** : Si l'on n'a pas besoin d'études alors le groupe de travail n'a pas lieu d'exister.

### **Le groupe de travail constate une situation d'échec de la médiation entre le collectif Avaugour, le SMPRB, et les membres du Conseil de Développement.**

**Erwan Bariou propose néanmoins à Frédéric Bazantay (pôle cristal) d'intervenir comme prévu initialement.**

#### **Intervention technique Frédéric Bazantay - Pôle Cristal**

Paramètres importants à prendre en compte dans le cadre d'une recherche de valorisation :

**Le volume et la puissance** - la quantité d'énergie disponible 9MGW en pointe (c'est beaucoup!)

PBLM : la sortie de chaleur en t°. 50 ° = degré d'énergie faible. Il faut mesurer précisément le niveau de chaleur.

Capter l'énergie plus haut dans le circuit permettrait de fabriquer du froid et/ou de l'électricité, avec des rendements plus ou moins élevés.

#### **La faisabilité technico - économique.**

Concours d'innovation = expérimentation! Si la contrainte du syndicat c'est la rentabilité alors il est antinomique de partir dans un projet d'expérimentation, qui par définition n'a pas encore de modèle économique rentable à court terme.

Dans tous les réseaux de chaleur ce qui pêche souvent le coût lié aux réseaux, donc le problème c'est la distance : 4 - 5 KM Maximum. (Coût des installations!!!)

**Est-ce qu'il y a un besoin de chaleur qui consommerait de telle quantité d'énergie !!! Difficile à résoudre comme équation avec en plus la question de la rentabilité économique.**

**La quantité d'énergie disponible impose un projet de taille industrielle (même si la finalité peut-être le logement ou la production agricole).**

Pas de données techniques suffisantes pour dire qu'il y a des solutions alternatives.

50 ° c'est trop peu pour un process industriel.

**Séchage de vase de rance pour fabrication de briques adobes. (cf cœur emeraude)**

La question c'est de trouver une activité qui permette de consommer autant de MGW par an. On aurait besoin d'en savoir plus techniquement sur le projet.

**Je ne vois pas comment un Groupe de travail peut imaginer de se projeter sur le sujet des débouchés.**

Dominique Ramard : Propose de rencontrer le directeur de l'usine pour avoir des données techniques

**En dernière partie de réunion, Erwan Bariou demande à chacun-e de répondre aux deux questions suivantes :**

**Le groupe souhaite-t-il travailler sur un projet complémentaire?**

- Il faudrait que l'on soit mandaté - sans appui, c'est inutile. On perdra notre temps.
- Cela n'est pas de notre compétence technique. Nous pouvons échanger mais pourquoi faire?
- Sur le projet non : Porter les éléments au bureau et assemblées avant d'aller plus loin.
- Groupe chaleur fatale : non nous ne sommes pas assez représentatifs.
- Le sujet est intéressant sur le plan technique, mais en tant que citoyen j'ai l'impression que cela ne mènera pas très loin. **Le syndicat est souverain et a décidé de continuer. La médiation s'arrête là.**
- Le collectif Avaagour souhaite attendre le compte rendu avant de se prononcer.

**Olivier Foucras** : Chaque décision a des répercussions sur la vie des gens. On ne peut pas faire le déni de l'impact d'une telle décision sur les habitant-es.

**Dominique Ramard** : C'est une question que je me pose à chaque décision. Le syndicat continuera à réfléchir sur un projet complémentaire. Le groupe de travail n'est pas le bon système pour réfléchir au projet complémentaire.

**Le groupe souhaite-t-il travailler sur la démocratie participative?**

- Le sujet est intéressant mais tout est à faire aussi entre élus, également sur d'autres thématiques. Exemple : la taxe transport.
- Il faut aller dans cette direction et intéresser les élus à ces débats sans quoi ces discussions n'auront aucun impact.
- Nous devons trouver la clé pour amener le sujet.
- C'est un sujet majeur auquel il serait intéressant de réfléchir au niveau local.
- Le projet de serre est un très bon exemple pour parler process démocratique.
- Il est nécessaire de débattre sur les process démocratiques, mais qui ne doivent pas se résumer à satisfaire les attentes des habitants. Pour moi (Dominique Ramard) il n'y a pas **d'implication citoyenne** dans l'action publique.

Erwan Bariou Propose d'envoyer le compte rendu aux membres présents pour le valider avant de le partager aux autres membres et notamment au conseil de développement.

**Fin de séance**